**« Élargis l’espace**

**de ta tente » (*Is* 54,2)**

Document de travail pour l’Étape Continentale



**Cité du Vatican, 24 octobre 2022**

**Introduction**

**1. L‘expérience du processus synodal**

 1.1 « Les fruits, les semences et les mauvaises herbes de la synodalité »

1.2 La dignité baptismale commune

**2. Écouter les Écritures**

**3. Vers une Église synodale missionnaire**

 3.1 Une écoute qui se fait accueillante

 3.2 Sœurs et frères pour la mission

 3.3 Communion, participation et coresponsabilité

 3.4 La synodalité prend forme

 3.5 Vie synodale et liturgie

**4. Prochaines étapes**

4.1 Un chemin de conversion et de réforme

 4.2 Méthodologie de l’étape continentale

**Introduction**

1. Le Synode avance : nous pouvons l’affirmer avec enthousiasme un an après son ouverture. Tout au long de cette première partie de la phase consultative, des millions de personnes à travers le monde ont été impliquées dans les activités du Synode : certaines en participant aux rencontres au niveau local, d’autres en collaborant à l’animation et à la coordination des activités à différents niveaux, d’autres encore en offrant le soutien de leurs prières. « *Nous exprimons également notre gratitude aux religieuses de la vie contemplative, qui ont accompagné leur peuple par la prière et continuent de prier pour les fruits du Synode* » (CE Pérou). Toutes ces personnes qui se sont engagées qui sont les véritables protagonistes du Synode !

2. Elles se sont mises en mouvement, animées par le désir de contribuer à trouver la réponse à la question fondamentale qui guide tout le processus : « *comment se réalise aujourd’hui, à différents niveaux (du niveau local au niveau universel) ce “marcher ensemble” qui permet à l’Église d’annoncer l’Évangile, conformément à la mission qui lui a été confiée ; et quels pas de plus l’Esprit nous invite-t-il à poser pour grandir comme Église synodale ?* » Document préparatoire, n° 2).

3. Elles ont éprouvé, chemin faisant, la joie de se rencontrer en tant que frères et sœurs dans le Christ, de partager ce que l’écoute de la Parole a fait résonner en elles et de s’interroger sur l’avenir de l’Église à partir des impulsions du Document préparatoire (DP). Cela a nourri en eux le désir d’une Église de plus en plus synodale : la synodalité a cessé d’être pour eux un concept abstrait et a pris le visage d’une expérience concrète ; elles en ont goûté la saveur et veulent continuer à le faire : « *À travers ce processus, nous avons découvert que la synodalité est une manière d’être Église ; en fait, c’est la manière. L’Esprit Saint nous demande d’être plus synodaux* » (CE Angleterre et Pays de Galles).

4. Leur expérience a été traduite en mots, dans les contributions que les différentes communautés et groupes ont envoyées aux diocèses, qui les ont résumées et transmises aux Conférences épiscopales. A leur tour, à partir du schéma contenu dans le DP, ils ont rédigé une synthèse qui a été envoyée au Secrétariat général du Synode.

5. Au niveau mondial, la participation a dépassé toutes les attentes. Dans l’ensemble, le Secrétariat du Synode a reçu les synthèses de 112 des 114 Conférences épiscopales et de toutes les 15 Églises catholiques orientales, en plus des réflexions de 17 des 23 dicastères de la Curie romaine, ainsi que celles des supérieurs religieux (USG/UISG), des instituts de vie consacrée et de sociétés de vie apostolique, des associations et des mouvements de fidèles laïcs. En outre, plus d’un millier de contributions sont parvenues de particuliers et de groupes, ainsi que des informations recueillies sur les médias sociaux grâce à l’initiative du “Synode digital”. Ces documents ont été distribués à un groupe d’experts : hommes et femmes, évêques, prêtres, hommes et femmes consacrés, laïcs, de tous les continents et aux compétences disciplinaires très diverses. Après avoir lus les documents, ces experts se sont réunis pendant près de deux semaines avec l’équipe de rédaction, composée du Relateur général, du Secrétaire général du Synode, des sous-secrétaires et de quelques officiels du secrétariat du Synode, ainsi que des membres du comité de coordination, auxquels se sont joints les membres du Conseil ordinaire du Synode à la fin. Ensemble, ils ont travaillé dans une atmosphère de prière et de discernement pour partager les fruits de leur lecture en vue de la rédaction de ce Document pour l’Étape Continentale (DEC).

6. Les citations qui le ponctuent tentent de donner une idée de la richesse des matériaux reçus, et permettent de faire résonner la voix du peuple de Dieu de toutes les parties du monde. Elles ne doivent pas être interprétées comme un soutien aux positions d’une région particulière du globe, ni comme une simple représentation de la variété géographique, bien que l’on ait veillé à assurer un certain équilibre en termes de provenance des sources. Ces citations ont plutôt été choisies parce qu’elles expriment de manière particulièrement puissante, heureuse ou précise un sentiment qui revient dans de nombreux résumés. Cependant, il est clair qu’aucun document ne pourrait condenser la profondeur de la foi, la vitalité de l’espérance et l’énergie de la charité qui débordent des contributions reçues. Derrière elles, on entrevoit la puissance et la richesse de l’expérience que les différentes Églises ont vécue, en se mettant en mouvement et en s’ouvrant à la diversité des voix qui se sont exprimées. Permettre cette rencontre et ce dialogue est le sens du chemin synodal, dont le but n’est pas de produire des documents, mais d’ouvrir des horizons d’espérance pour l’accomplissement de la mission de l’Église.

7. C’est dans ce parcours, qui est loin d’être terminé, que ce DEC se place et trouve son sens. En vue de l’étape continentale du parcours synodal, il rassemble autour de certains pôles thématiques les espoirs et les préoccupations du Peuple de Dieu dispersé sur toute la terre. Il offre ainsi aux Églises locales l’occasion de s’écouter mutuellement, en vue des Assemblées continentales de 2023, dont la tâche est de dresser une liste de priorités, sur laquelle la première session de la XVIe Assemblée générale ordinaire du Synode des évêques, qui se tiendra du 4 au 29 octobre 2023, opérera son discernement.

8. La clarification de sa fonction nous permet également de nous concentrer sur ce que le DEC n’est pas : ce n’est pas un document conclusif, car le processus est loin d’être terminé ; ce n’est pas un document du Magistère de l’Église, ni le rapport d’une enquête sociologique ; il n’offre pas la formulation d’indications opérationnelles, de buts et d’objectifs, ni l’élaboration complète d’une vision théologique, même s’il est chargé du précieux trésor théologique contenu dans le récit de l’expérience d’écoute de la voix de l’Esprit par le Peuple de Dieu, permettant l’émergence de son *sensus fidei.* Il demeure néanmoins un document théologique dans le sens où il est orienté au service de la mission de l’Église : annoncer le Christ mort et ressuscité pour le salut du monde.

9. Pour éviter tout malentendu dans sa lecture, il est essentiel de garder à l’esprit la nature particulière du DEC, ainsi que sa structure. Le Document s’ouvre sur un chapitre qui propose non pas une simple chronique, mais un récit de l’expérience de synodalité vécue jusqu’à présent à la lumière de la foi, grâce à la consultation du Peuple de Dieu dans les Églises locales et le discernement des Pasteurs dans les Conférences épiscopales : il en trace les contours, présente les difficultés rencontrées et les fruits les plus significatifs recueillis, en identifiant les pierres angulaires de ce qui constitue une authentique expérience collective de la foi chrétienne. De cette façon, il ne fournit pas une définition de la synodalité au sens strict – pour cela vous pouvez vous référer au DP ou aux matériaux indiqués sur le site du Synode (www.synod.va) –, mais il exprime le sens partagé de l’expérience de la synodalité vécue par ceux qui y ont participé. Il en ressort une profonde réappropriation de la dignité commune de tous les baptisés, pilier véritable d’une Église synodale et fondement théologique de cette unité capable de résister à la poussée d’homogénéisation pour continuer à valoriser la diversité des vocations et des charismes que l’Esprit répand sur les fidèles avec une abondance imprévisible.

10. Le deuxième chapitre présente une icône biblique – l’image de la tente par laquelle s’ouvre le chapitre 54 du livre d’Isaïe – qui offre une clé d’interprétation des contenus du DEC à la lumière de la Parole, en les situant dans le cadre d’une promesse de Dieu qui devient une vocation pour son Peuple et son Église : «*Élargis l’espace de ta tente !* ».

11. Cette tente est un espace de *communion*, un lieu de *participation* et une base pour la *mission :* il appartiendra au troisième chapitre d’articuler les mots clés du parcours synodal avec les fruits de l’écoute du peuple de Dieu. Il le fait en les rassemblant autour de cinq tensions créatives qui s’entrecroisent les unes avec les autres :

1. L’écoute comme ouverture à l’accueil à partir d’un désir d’inclusion radicale - personne n’est exclu ! - à comprendre dans une perspective de communion avec les sœurs et frères et avec le Père commun. L’écoute apparaît ici non pas comme une action instrumentale, mais comme la reprise de l’attitude fondamentale d’un Dieu à l’écoute de son Peuple, et la suite d’un Seigneur que les Évangiles nous présentent constamment à l’écoute des personnes qui le rencontrent sur les routes de la Terre Sainte ; en ce sens, l’écoute est déjà mission et annonce ;
2. L’élan vers la mission. Il s’agit d’une mission que les catholiques reconnaissent devoir mener à bien avec leurs frères et sœurs d’autres confessions et en dialogue avec les croyants d’autres religions, en transformant les actions humaines de soins en expériences authentiquement spirituelles qui proclament le visage d’un Dieu qui prend soin de nous jusqu’à donner sa propre vie pour que nous puissions l’avoir en abondance ;
3. L’engagement dans l’accomplissement de la mission exige un style fondé sur la participation, qui correspond à la pleine assomption de la coresponsabilité de tous les baptisés pour l’unique mission de l’Église, découlant de leur commune dignité baptismale ;
4. La construction de possibilités concrètes de communion, de participation et de mission à travers des structures et des institutions habitées par des personnes adéquatement formées et soutenues par une spiritualité vivante ;
5. La liturgie, en particulier la liturgie eucharistique, source et sommet de la vie chrétienne, qui rassemble la communauté en rendant la communion tangible, permet l’exercice de la participation et nourrit l’élan vers la mission par la Parole et les Sacrements.

12. Enfin, le quatrième chapitre jette un regard sur l’avenir en recourant à deux registres, tous deux indispensables pour avancer sur le chemin : le registre spirituel, qui envisage l’horizon de la conversion missionnaire synodale, et celui de la méthodologie pour les prochaines phases de l’étape continentale.

13. Le DEC ne sera compréhensible et utile que s’il est lu à travers les yeux du disciple, qui le reconnaît comme le témoignage d’un chemin de conversion vers une Église synodale qui apprend de l’écoute comment renouveler sa mission évangélisatrice à la lumière des signes des temps, afin de continuer à offrir à l’humanité une manière d’être et de vivre dans laquelle tous peuvent se sentir inclus et protagonistes. Sur ce chemin, la Parole de Dieu est une lampe à nos pas qui offre la lumière avec laquelle relire, interpréter et exprimer l’expérience vécue.

14. Ensemble, nous prions :

*Seigneur, tu as réuni tout ton peuple en synode.*

*Nous te rendons grâce pour la joie vécue*

*par ceux qui ont décidé de se lancer*

*à l’écoute de Dieu et de leurs frères et sœurs durant cette année,*

*avec une attitude d’accueil, d’humilité, d’hospitalité et de fraternité.*

*Aide-nous à entrer dans ces pages comme sur une “terre sainte”.*

*Viens Esprit Saint : sois le guide de notre voyage ensemble !*

**1. L’expérience du processus synodal**

15. Les synthèses envoyées par les Églises du monde entier expriment les joies, les espoirs, les souffrances et les blessures des disciples du Christ. Dans ces textes, nous entendons résonner ce qui est au cœur de toute l’humanité. Leurs contenus expriment le désir d’une Église qui marche avec le Christ sous la conduite de l’Esprit pour accomplir sa mission d’évangélisation. « *L’expérience synodale en cours a réveillé chez les fidèles laïcs l’idée et le désir de s’impliquer dans la vie de l’Église, dans son engagement dans le monde contemporain et dans son action pastorale sur le terrain* » (CE Canada).

**1.1 « Les fruits, les semences et les mauvaises herbes de la synodalité »**

16. La première étape du processus synodal a produit des fruits abondants, de nouvelles semences qui promettent une nouvelle croissance et, surtout, a donné lieu à une expérience de joie dans un moment compliqué : « *ce qui émerge de l’examen des fruits, des semences et des mauvaises herbes de la synodalité, ce sont des voix de grand amour pour l’Église, des voix qui rêvent d’une Église capable de témoigner de manière crédible, une Église qui sait être une Famille de Dieu inclusive, ouverte et accueillante* » (CE Zimbabwe). Haïti exprime la voix de beaucoup : « *malgré les continuels cas de kidnapping et de violence enregistrés, les synthèses des diocèses expriment la joie de ceux qui ont pu participer activement à cette première phase du Synode* » (CE Haïti). Cette expérience vécue dans cette première phase est une joie que beaucoup ont demandé à prolonger et à partager avec d’autres. Le diocèse d’Ebibeyín (Guinée équatoriale) s’en fait l’écho : «*cette expérience synodale a été l’une des plus enrichissantes que beaucoup ont pu vivre dans leur vie chrétienne. Depuis le premier moment où les travaux du Synode ont commencé jusqu’au point où nous sommes maintenant, il y a un grand enthousiasme au sein du Peuple de Dieu*». Parmi les fruits de l’expérience synodale, plusieurs synthèses mettent en évidence le renforcement du sentiment d’appartenance à l’Église et la prise de conscience, sur le plan pratique, que l’Église ne se réduit pas aux prêtres et aux évêques : «*En partageant la question fondamentale – “Comment se réalise aujourd’hui ce ‘marcher ensemble’ dans votre Église particulière ?” – on a constaté que les gens ont pu se rendre compte de la vraie nature de l’Église et, à cette lumière, ont pu voir la situation de leur Église particulière* » (CE Bangladesh).

17. La méthode de la conversation spirituelle a été largement appréciée, car elle a permis à de nombreuses personnes de jeter un regard honnête sur la réalité de la vie de l’Église et d’appeler les lumières et les ombres par leur nom. Cette évaluation honnête a immédiatement porté des fruits missionnaires : «*On constate une forte mobilisation du Peuple de Dieu, la joie de se retrouver, de faire route ensemble et de parler librement. Certains chrétiens qui se sont sentis blessés et qui se sont éloignés de l’Église sont revenus lors de cette phase de consultation*» (CE République Centrafricaine). Beaucoup ont souligné que c’était la première fois que l’Église leur demandait leur avis et ont souhaité poursuivre dans cette voie : «*Les réunions dans l’esprit de la méthode synodale, où tous les membres de la paroisse ou de la communauté peuvent exprimer ouvertement et honnêtement leur opinion, ainsi que les réunions avec divers groupes extérieurs à l’Église, doivent se poursuivre. Ce type de coopération devrait devenir l’une des “lois non écrites” de la culture de l’Église, de manière à encourager le rapprochement entre les membres de l’Église et les groupes de la société, créant ainsi une disposition des gens à s’engager dans un dialogue plus profond*» (CE Lettonie).

18. Pourtant, les difficultés n’ont pas manqué, que les synthèses ne cachent pas. Certaines sont liées à la coïncidence de la phase de consultation avec la pandémie, d’autres découlent de la difficulté de comprendre ce que signifie la synodalité, de la nécessité d’un plus grand effort de traduction et d’inculturation des matériaux, de l’impossibilité d’organiser des réunions synodales dans certains contextes locaux ou de la résistance à la proposition. Les expressions très claires de rejet ne manquent pas : «*Je ne fais pas confiance au Synode. Je pense qu’il a été convoqué pour introduire de nouveaux changements dans les enseignements du Christ et infliger de nouvelles blessures à son Église*» (commentaire individuel du Royaume-Uni). Des inquiétudes ont été fréquemment exprimées quant au fait que l’accent mis sur la synodalité pourrait pousser à l’adoption au sein de l’Église de mécanismes et de procédures centrés sur le principe de la majorité démocratique. Parmi les difficultés, il y a aussi le scepticisme concernant l’efficacité réelle voir l’intention du processus synodal : «*Certains ont exprimé des doutes quant au résultat du processus synodal en raison de la perception de l’Église comme une institution rigide peu disposée à changer et à se moderniser, ou en raison du soupçon que le résultat du synode était prédéterminé*»(CE Canada).

19. De nombreuses synthèses font état des craintes et des résistances du clergé, mais aussi de la passivité des laïcs, de leur peur de s’exprimer librement, et de la difficulté à articuler le rôle des pasteurs avec la dynamique synodale :«*Dans ce processus, il y a eu aussi des résistances, des manques de participation, des communautés qui ne se sont pas impliquées. Cela est dû en partie à la nouveauté du défi, car de nombreuses communautés ne sont pas habituées à cette façon de vivre l’Église. Mais elle est également due au fait que certains dirigeants et pasteurs n’ont pas assumé le rôle d’animation et de leadership qui leur revient. Diverses synthèses diocésaines se plaignent de l’absence ou de la faible implication des prêtres*» (CE Chili). Dans de nombreux cas, le processus synodal et les documents reçus en retour révèlent qu’il existe une perception répandue d’une séparation entre les prêtres et le reste du Peuple de Dieu : «*Les consultations menées dans les diocèses et au niveau national ont montré que la relation entre les prêtres et les fidèles est difficile dans de nombreux endroits. D’une part, on critique la distance entre le clergé et les laïcs ; dans certains endroits, les prêtres sont même perçus comme un obstacle à la fécondité de la communauté. En même temps, les défis pour les prêtres sont nommés : la diminution du nombre de prêtres et de bénévoles conduit à l’épuisement ; aussi, les prêtres ne se sentent pas toujours entendus, certains voient leur ministère remis en question. Qu’est-ce qui fait un bon prêtre ? Comment la vie paroissiale peut-elle être une expérience enrichissante pour toutes les personnes concernées ? Pourquoi de moins en moins d’hommes ressentent-ils une vocation ? Ces questions doivent être discutées*» (CE Autriche).

20. Le scandale des abus commis par des membres du clergé ou par des personnes exerçant une charge ecclésiale constitue un obstacle particulièrement important sur la voie du chemin à parcourir ensemble : il s’agit avant tout d’abus sur des mineurs et des personnes vulnérables, mais aussi d’abus d’autres types (spirituels, sexuels, économiques, d’autorité, de conscience). Il s’agit d’une plaie ouverte, qui continue d’infliger des souffrances aux victimes et aux survivants, à leurs familles et aux communautés : «*On a constamment fait référence à l’impact de la crise des abus sexuels commis par le clergé [...]. Pour beaucoup, les conséquences sont encore une question épineuse et non résolue. Il y avait un fort sentiment d’urgence à reconnaître l’horreur et le mal causé, et à accroître les efforts pour protéger les personnes vulnérables, réparer les dommages causés à l’autorité morale de l’Église, et reconstruire la confiance. Certains diocèses ont indiqué que les participants souhaitaient qu’ils reconnaissent et réparent les abus passés*»(CE Australie). Une réflexion approfondie et douloureuse sur l’héritage des abus a conduit de nombreux groupes synodaux à appeler à un changement culturel dans l’Église pour aller vers plus de transparence, d’imputabilité et de coresponsabilité.

21. Enfin, dans beaucoup de pays, le chemin synodal a croisé celui des guerres qui ensanglantent notre monde, «*donnant libre cours à des fanatismes de tout genre et à des persécutions, voire des massacres. On a noté alors des incitations sectaires et communautaristes qui ont dégénéré en conflits armés et politiques souvent sanglants*»(Église maronite). Les situations dans lesquelles les chrétiens, y compris les catholiques, vivent dans des pays en guerre les uns contre les autres sont particulièrement douloureuses. Même dans ces situations de fragilité, qui rendent plus intense la rencontre avec le Seigneur crucifié et ressuscité, les communautés chrétiennes ont su saisir l’invitation qui leur était adressée de construire des expériences de synodalité et de réfléchir sur ce que signifie marcher ensemble. Et ce en exprimant le désir de continuer à le faire : «*eu égard à la tragédie du génocide perpétré contre les Tutsis qui a tant divisé le peuple rwandais, le thème de la communion devrait être mieux approfondi en vue d’une véritable guérison de la mémoire collective. Ce synode nous a permis de mieux comprendre que la pastorale d’unité et de réconciliation doit continuer à être une priorité*» (CE Rwanda).

**1.2 La commune dignité baptismale**

22. Les pratiques de la synodalité vécue ont constitué «*un moment crucial et précieux pour réaliser comment nous partageons tous, par le baptême, la dignité commune et la vocation de participer à la vie de l’Église*»(CE Ethiopie). Cette référence fondatrice au baptême – en termes non abstraits, mais en tant qu’identité effectivement perçue – met immédiatement en évidence le lien entre la forme synodale de l’Église et la possibilité de remplir sa mission : « *On a pris conscience de l’importance pour ceux qui ont reçu la grâce du baptême de marcher ensemble, de partager et de discerner ce à quoi la voix de l’Esprit les appelle. Il y a eu une profonde prise de conscience que, dans une Église synodale, marcher ensemble est le moyen de devenir une Église missionnaire*» (CE Japon). De nombreuses Églises locales, dans des contextes où de nombreuses dénominations chrétiennes sont présentes, soulignent la commune dignité baptismale de tous les chrétiens et la mission commune au service de l’Évangile : un processus synodal n’est pas complet sans la rencontre avec les sœurs et les frères des autres dénominations, le partage et le dialogue avec eux et l’engagement dans des actions communes. Les synthèses expriment le désir d’un dialogue œcuménique plus profond et le besoin de formation à cet égard.

23. Les **~~s~~**ynthèses présentent le processus synodal comme une expérience de nouveauté et de fraîcheur : «*Le peuple de Dieu a souligné le caractère exceptionnel de l’expérience consistant à s’exprimer librement dans le cadre de réunions spécialement organisées, sans contrainte d’ordre du jour et en se concentrant spécifiquement sur l’inspiration du Saint-Esprit. Les gens ont fait remarquer que c’était la première fois qu’on leur demandait de prendre la parole alors qu’ils fréquentaient l’Église depuis des décennies*» (CE Pakistan). Une autre image renvoie à une expérience de libération et de vie nouvelle : la coquille d’œuf qui se brise pour laisser une nouvelle existence déployer ses ailes.

24. Ailleurs, émergent des expressions qui évoquent plutôt l’idée d’un éloignement entre membres d’une même famille et d’un retour souhaité, la fin d’une perte collective de son identité en tant qu’Église synodale. En utilisant une image biblique, on pourrait dire que le parcours synodal marque les premiers pas d’un retour d’exil dont les conséquences touchent tout le peuple de Dieu : si l’Église n’est pas synodale, personne ne peut vraiment se sentir chez lui.

**2. Écouter les Écritures**

25. C’est à un peuple qui vit l’expérience de l’exil que le prophète adresse des paroles qui nous aident aujourd’hui à mettre en relief ce à quoi le Seigneur nous appelle à travers l’expérience d’une synodalité vécue : «*Élargis l’espace de ta tente, déploie sans hésiter la toile de ta demeure, allonge tes cordages, renforce tes piquets !*» (*Is* 54,2).

26. La parole du prophète rappelle au peuple exilé l’expérience de l’exode et de la traversée du désert, lorsqu’il vivait sous des tentes, et annonce la promesse du retour au pays, signe de joie et d’espérance. Pour se préparer, il est nécessaire d’agrandir la tente, en agissant sur les trois éléments de sa structure. Les premiers sont les toiles, qui protègent du soleil, du vent et de la pluie, délimitant un espace de vie et de convivialité. Il faut les déployer, afin qu’elle puisse également protéger ceux qui sont encore en dehors de cet espace, mais qui se sentent appelés à y entrer. Le deuxième élément structurel de la tente est constitué par les cordages, qui maintiennent la toile déployée. Ils doivent trouver un équilibre entre la tension nécessaire pour empêcher la tente de s’affaisser et la souplesse qui amortit les mouvements causés par le vent. Par conséquent, si la tente se dilate, ils doivent être allongés pour maintenir la bonne tension. Enfin, le troisième élément est constitué par les piquets, qui ancrent la structure au sol et assurent sa solidité, mais restent capables de se déplacer lorsque la tente doit être montée ailleurs.

27. L’écoute actuelle de ces paroles d’Isaïe nous invitent à imaginer l’Église comme une tente, ou plutôt comme la tente de la rencontre, qui a accompagné le peuple dans sa traversée du désert : elle est donc appelée à s’étendre, mais aussi à se déplacer. En son centre se trouve le tabernacle, c’est-à-dire la présence du Seigneur. La fixation de la tente est assurée par la solidité de ses piquets, c’est-à-dire les fondements de la foi qui ne changent pas, mais qui peuvent être déplacés et plantés dans un terrain toujours nouveau, afin que la tente puisse accompagner le peuple dans sa marche à travers l’histoire. Enfin, pour ne pas s’affaisser, la structure de la tente doit maintenir en équilibre les différentes poussées et tensions auxquelles elle est soumise : une métaphore qui exprime la nécessité du discernement. C’est ainsi que de nombreuses synthèses imaginent l’Église : une demeure spacieuse, mais non homogène, capable d’abriter tout le monde, mais ouverte, laissant entrer et sortir (cf. *Jn* 10,9), et se dirigeant vers l’étreinte avec le Père et avec tous les autres membres de l’humanité.

28. Pour élargir la tente, il faut accueillir les autres, faire de la place à leur diversité. Cela implique donc la disponibilité à mourir à soi-même par amour, en se retrouvant dans et par la relation avec le Christ et le prochain : «*Amen, amen, je vous le dis : si le grain de blé tombé en terre ne meurt pas, il reste seul ; mais s’il meurt, il porte beaucoup de fruit*» (*Jn* 12,24). La fécondité de l’Église dépend de l’acceptation de cette mort, qui n’est cependant pas un anéantissement, mais une expérience de vidage de soi pour se laisser remplir du Christ par l’Esprit Saint. Il s’agit donc un processus à travers lequel nous recevons comme un don des relations plus riches et des liens plus profonds avec Dieu et avec les autres. C’est l’expérience de la grâce et de la transfiguration. C’est pour cette raison que l’apôtre Paul recommande : «*Ayez-en vous les dispositions qui sont dans le Christ Jésus : Le Christ Jésus, ayant la condition de Dieu, ne retint pas jalousement le rang qui l’égalait à Dieu* » (*Ph* 2,5-7). C’est à cette condition que les membres de l’Église, chacun personnellement et tous ensemble, deviendront capables de coopérer avec l’Esprit Saint pour remplir la mission assignée par Jésus-Christ à son Église : c’est un acte liturgique, eucharistique.

**3. Vers une Église synodale missionnaire**

29. L’image biblique de la tente se réfère à d’autres qui apparaissent dans de nombreuses synthèses : celle de la famille et celle de la maison, en tant que lieu auquel on souhaite appartenir et auquel on souhaite retourner. «*L’Église-maison n’a pas de portes qui se ferment, mais un périmètre qui s’élargit continuellement*» (CE Italie). La dynamique du foyer et de l’exil, de l’appartenance et de l’exclusion est perçue dans les synthèses comme une tension : «*Ceux qui se sentent chez eux dans l’Église regrettent l’absence de ceux qui ne se sentent pas chez eux*» (CE Irlande). À travers ces voix, nous percevons «*le rêve divin d’une Église globale et synodale vivant l’unité dans la diversité. Dieu est en train de préparer du neuf* *et nous devons y collaborer*» (USG/UISG).

30. Les contributions reçues sont encourageantes car elles évitent deux des tentations principales auxquelles l’Église est confrontée face à la diversité et aux tensions qu’elle génère. La première est celle de l’enfermement dans le conflit : les horizons se rétrécissent, le sens de la totalité se perd, et se fragmente en sous-identités. C’est l’expérience de Babel et non de la Pentecôte, qui est clairement reconnaissable dans bien des aspects de notre monde. La seconde consiste à se détacher spirituellement et à se désintéresser des tensions en jeu, en poursuivant son propre chemin sans s’impliquer avec les proches avec qui on chemine. Au contraire, «*l’appel est de mieux vivre la tension entre la vérité et la miséricorde, comme l’a fait Jésus [...]. Le rêve est celui d’une Église qui vit plus pleinement un paradoxe christologique : proclamer avec audace son enseignement authentique tout en offrant un témoignage d’inclusion et d’acceptation radicales par un accompagnement pastoral fondé sur le discernement*»(CE Angleterre et Pays de Galles).

31. La vision d’une Église capable d’une inclusion radicale, d’une appartenance partagée et d’une réelle hospitalité, conformément aux enseignements de Jésus, est au cœur du processus synodal : «*Au lieu de nous comporter comme des gardiens essayant d’exclure les autres de la table, nous devons faire davantage pour nous assurer que les gens savent que chacun peut trouver une place et un foyer ici*»(remarque d’un groupe paroissial des États-Unis). Nous sommes appelés à aller partout, surtout en dehors des territoires les plus familiers, « *quittant la position confortable de ceux qui offrent l’hospitalité pour nous laisser accueillir dans l’existence de ceux qui, sur nos chemins d’humanité, sont nos compagnons*» (CE Allemagne).

**3.1 Une écoute qui se fait accueillante**

32. Au long de ce processus synodal, les Églises ont réalisé que le chemin vers une plus grande inclusion – la tente élargie – est progressif. Elle commence par l’écoute et exige une conversion plus large et plus profonde des attitudes et des structures, ainsi que de nouvelles approches de l’accompagnement pastoral. Elle requiert une volonté de reconnaître que les périphéries peuvent être le lieu où résonne un appel à la conversion et à une mise en pratique plus décisive de l’Évangile. L’écoute exige de reconnaître les autres comme les artisans de leur propre chemin. Lorsque nous y parvenons, ils se sentent accueillis, non jugés, libres de partager leur cheminement spirituel. Cela a été vécu en bien des circonstances et, pour certains, cela a été l’aspect le plus transformateur de tout le processus : l’expérience du synode peut être lue comme un parcours de la reconnaissance pour ceux qui ne se sentent pas suffisamment reconnus dans l’Église. Cela est particulièrement vrai pour ces personnes, laïcs, diacres, consacrés hommes et femmes, qui avaient auparavant le sentiment que l’Église institutionnelle ne s’intéressait pas à leur expérience de foi ou à leurs opinions.

33. Les synthèses reflètent également la difficulté d’écouter profondément et de consentir à être transformé par cette écoute ; elles soulignent le manque de démarches communautaires d’écoute et de discernement et appellent à une plus grande formation dans ce domaine. En outre, elles soulignent la persistance d’obstacles structurels, notamment des structures hiérarchiques qui favorisent les tendances autocratiques, une culture cléricale et individualiste qui isole les individus et atomise les relations entre prêtres et laïcs, les disparités socioculturelles et économiques qui favorisent les riches et les diplômés, et l’absence d’espaces “intermédiaires” qui favorisent les rencontres entre membres de groupes distincts. La synthèse de la Pologne indique que «*ne pas écouter conduit à l’incompréhension, à l’exclusion et à la marginalisation. En outre, cela entraîne repli sur soi, simplismes, manque de confiance et des peurs qui détruisent la communauté. Lorsque les prêtres ne veulent pas écouter, trouvant des excuses, par exemple dans le grand nombre d’activités, ou lorsque les questions restent sans réponse, un sentiment de tristesse et d’éloignement naît dans le cœur des fidèles laïcs. Sans écoute, les réponses apportées par les prêtres aux difficultés des fidèles ne prennent pas en compte leur contexte et n’abordent pas l’essence des problèmes qu’ils rencontrent, se transformant en vaines paroles moralisatrices. Les laïcs estiment que l’absence d’une véritable écoute provient de la peur des prêtres à devoir s’engager sur le plan pastoral. Un sentiment similaire se développe lorsque les évêques n’ont pas le temps de parler et d’écouter les fidèles*».

34. En même temps, les synthèses sont sensibles à la solitude et à l’isolement de nombreux membres du clergé, qui ne se sentent pas écoutés, soutenus et appréciés : peut-être l’une des voix les moins évidentes dans les synthèses est précisément celle de prêtres et d’évêques qui parlent d’eux-mêmes et de leur expérience de marcher ensemble. D’une manière plus générale, une écoute particulièrement attentive doit être offerte aux ministres ordonnés en ce qui concerne les dimensions affectives et sexuelles de leur vie. Il est également important de prévoir des formes d’accueil et de protection pour les femmes et les éventuels enfants de prêtres ayant rompu leur vœu de célibat, qui risquent autrement de subir de graves injustices et discriminations.

*Une option pour les jeunes, les personnes handicapées et la défense de la vie*

35. La maigre présence de la voix des jeunes dans le processus synodal ainsi que, de plus en plus, dans la vie de l’Église fait l’objet d’une préoccupation universellement partagée. Il est urgent de porter une attention renouvelée aux jeunes, à leur formation et à leur accompagnement est un besoin urgent, l’enjeu est de mettre en œuvre les conclusions du précédent Synode sur « *les jeunes, la foi et le discernement vocationnel* » (2018). À cette occasion, ce furent précisément les jeunes qui mirent en évidence la nécessité d’une Église plus synodale pour transmettre la foi aujourd’hui. L’initiative du “Synode numérique” représente un effort significatif pour écouter les jeunes et offre de nouvelles perspectives pour la proclamation de l’Évangile. La synthèse des Antilles précise : «*Comme nos jeunes connaissent un niveau d’aliénation très élevé, nous devons faire une option préférentielle pour les jeunes*».

36. De nombreuses synthèses soulignent le manque de structures et de moyens appropriés pour accompagner les personnes en situation de handicap et en appellent à de nouvelles façons d’accueillir leur contribution et de promouvoir leur participation : en dépit de ses propres enseignements, l’Église risque d’imiter la façon dont la société les rejette. «*Les formes de discrimination énumérées – le manque d’écoute, la violation du droit de choisir où et avec qui vivre, le refus des sacrements, l’accusation de sorcellerie, la maltraitance – et d’autres encore décrivent la culture du rejet envers les personnes handicapées. Elles ne sont pas le fruit du hasard, mais ont en commun la même racine : l’idée que la vie des personnes handicapées a moins de valeur que les autres*» (Synthèse de la Consultation synodale spéciale des personnes en situation de handicap organisée par le Dicastère pour les Laïcs, la Famille et la Vie).

37. Tout aussi important est l’engagement du Peuple de Dieu dans la défense de la vie fragile et menacée à toutes ses étapes. Par exemple, pour l’Église gréco-catholique ukrainienne, la synodalité implique «*d’étudier le phénomène de la migration féminine et d’offrir un soutien aux femmes de différents groupes d’âge ; d’accorder une attention particulière aux femmes qui décident d’avorter par crainte de la pauvreté matérielle et du rejet par leur famille en Ukraine ; de promouvoir un travail éducatif auprès des femmes appelées à faire un choix responsable dans une période difficile de leur vie, dans le but de préserver et de protéger la vie des enfants à naître et de prévenir le recours à l’avortement ; de prendre en charge les femmes atteintes du* *syndrome post-avortement*».

*Écouter ceux qui se sentent négligés et exclus*

38. Les synthèses montrent clairement que de nombreuses communautés ont déjà compris la synodalité comme une invitation à écouter ceux qui se sentent exilés de l’Église. Les groupes qui ressentent un sentiment d’exil sont divers, à commencer par de nombreuses femmes et de nombreux jeunes qui n’ont pas l’impression que leurs dons et leurs capacités sont reconnus. Au sein de ce groupe très diversifié, beaucoup se sentent dénigrés, négligés, incompris. Le sentiment de ne pas se sentir chez soi dans l’Église caractérise également ceux qui ne se sentent pas à l’aise avec les développements liturgiques du Concile Vatican II. Pour beaucoup, cependant, l’expérience d’être sérieusement écoutés est transformatrice et constitue un premier pas pour se sentir inclus. Par ailleurs, c’est une source de tristesse que certains aient senti que leur participation au processus synodal n’était pas bienvenue : c’est un sentiment qui requiert de la compréhension et du dialogue.

39. Parmi ceux qui demandent un dialogue plus significatif et un espace plus accueillant, nous trouvons également ceux qui, pour diverses raisons, ressentent une tension entre l’appartenance à l’Église et l’expérience de leurs propres relations affectives, comme par exemple : les divorcés remariés, les familles monoparentales, les personnes vivant dans un mariage polygame, les personnes LGBTQ, etc. Les synthèses montrent à quel point cette demande d’accueil interpelle de nombreuses Églises locales : «*Les gens demandent que l’Église soit un refuge pour les personnes blessées et brisées, et non une institution pour les parfaits. Ils veulent que l’Église rencontre les gens là où ils sont, qu’elle marche avec eux plutôt que de les juger, et qu’elle établisse de vraies relations faites de bienveillance et d’authenticité, et non d’un sentiment de supériorité*»(CE USA). Mais les synthèses révèlent également des incertitudes quant à la manière d’y répondre et expriment le besoin de discernement de la part de l’Église universelle : «*Il y a un phénomène nouveau dans l’Église qui est une nouveauté absolue au Lesotho : les relations entre personnes de même sexe. [...] Cette nouveauté est inquiétante pour les catholiques et pour ceux qui la considèrent comme un péché. Il est surprenant de constater que certains catholiques du Lesotho ont commencé à pratiquer ce comportement et attendent de l’Église qu’elle les accepte, eux et leur façon de se comporter. [...] C’est un défi qui n’est pas sans poser problème à l’Église car ces personnes se sentent exclues*»(CE Lesotho). De même ceux qui ont quitté le ministère ordonné pour se marier sont en attente d’une Église plus accueillante avec une plus grande disposition au dialogue.

40. Malgré les différences culturelles, il existe des similitudes remarquables entre les divers continents en ce qui concerne ceux qui sont perçus comme des exclus, dans la société mais aussi dans la communauté chrétienne. Dans de nombreux cas, leur voix a été absente du processus synodal, et ils n’apparaissent dans les synthèses que parce que d’autres parlent d’eux, déplorant leur exclusion : «*En tant qu’Église bolivienne, nous sommes attristés de ne pas avoir été en mesure d’atteindre efficacement les pauvres des périphéries et des endroits les plus reculés*»(CE Bolivie). Parmi les groupes exclus les plus fréquemment mentionnés, on trouve les plus pauvres, les personnes âgées isolées, les peuples indigènes, les migrants sans affiliation qui mènent une existence précaire, les enfants des rues, les alcooliques et les toxicomanes, ceux qui sont tombés dans les pièges de la criminalité et ceux pour qui la prostitution est la seule chance de survie, les victimes de la traite des êtres humains, les survivants d’abus (dans l’Église et ailleurs), les prisonniers, les groupes qui souffrent de discrimination et de violence en raison de leur race, de leur ethnie, de leur sexe, de leur culture et de leur sexualité. Dans les synthèses, toutes ces personnes apparaissent avec des visages et des noms et en appellent à la solidarité, au dialogue, à l’accompagnement et à l’accueil.

**3.2 Sœurs et frères pour la mission**

41. L’Église est porteuse d’une annonce de vie en plénitude : «*Je suis venu pour qu’ils aient la vie et qu’ils l’aient en abondance*» (*Jn* 10,10). Les Évangiles présentent la plénitude de vie et le Royaume de Dieu non pas comme des réalités ou des domaines séparés, mais toujours comme des dynamiques entrelacées. La mission de l’Église est de rendre le Christ présent au milieu de son Peuple par la lecture de la Parole de Dieu, la célébration des sacrements et toutes les activités qui prennent soin de ceux qui sont blessés ou qui souffrent. «*Il est nécessaire que tous les membres de l’Église entrent dans un processus de conversion pour répondre à cette nécessité, ce qui implique de proposer le kérygme comme l’annonce fondamentale et l’écoute du Christ crucifié et ressuscité pour nous. [...] d’où l’importance de retourner à l’essence de la vie chrétienne et de notre premier amour, et de revenir à nos racines comme les communautés primitives, c’est-à-dire celles dans lesquelles tout était mis en commun*» (CE Costa Rica).

42. En accomplissant la mission, nous avançons vers la plénitude de notre vocation chrétienne. “Élargir l’espace de la tente”est au cœur de l’action missionnaire. Par conséquent, une Église synodale représente un puissant témoignage de l’Évangile dans le monde : «*L’Esprit Saint nous incite à un renouvellement des stratégies, des engagements, du dévouement et de la motivation pour marcher ensemble, atteindre les plus éloignés, répandre la Parole de Dieu avec enthousiasme et joie, utiliser nos talents, nos dons et nos capacités, relever de nouveaux défis et provoquer des changements culturels à la lumière de la foi et de la vie de l’Église*» (CE Vénézuela). Les synthèses expriment le rêve d’une Église capable de se laisser interroger par les défis du monde actuel et d’y répondre par des transformations concrètes : «*Le monde a besoin d’une “Église en sortie”, qui rejette la division entre croyants et non-croyants, qui tourne son regard vers l’humanité et lui offre, plutôt qu’une doctrine ou une stratégie, une expérience de salut, un “don du don” qui répond au cri de l’humanité et de la nature*» (CE Portugal).

*La mission de l’Église dans le monde d’aujourd’hui*

43. La synodalité est un appel de Dieu à marcher ensemble avec la famille humaine toute entière. Dans de nombreux endroits, les chrétiens vivent au milieu de personnes d’autres confessions ou de non-croyants et sont engagés dans un dialogue pétri par les échanges du quotidien et la vie ensemble : « *Ce climat social de dialogue est également entretenu avec les adeptes de la Religion Traditionnelle Africaine et, avec toute autre personne ou communauté, quelle que soit son obédience* » (CE Sénégal, Mauritanie, Cap Vert et Guinée Bissau). Toutefois, les synthèses indiquent que le chemin à parcourir est encore long en termes d’échanges et de collaboration sociale, culturelle, spirituelle et intellectuelle.

44. Les blessures de l’Église sont intimement liées à celles du monde. Les synthèses parlent des défis que représentent le tribalisme, le sectarisme, le racisme, la pauvreté et l’inégalité des sexes dans la vie de l’Église et du monde. L’Ouganda se fait l’écho de nombreux autres pays en notant que «*les riches et les personnes instruites sont davantage entendus*». La synthèse des Philippines note que «*beaucoup de ceux qui appartiennent aux classes inférieures de la société et ceux qui sont marginalisés dans la société se sentent également exclus de l’Église*». D’autres synthèses soulignent l’impact sur la vie des communautés ecclésiales qui découle de la discrimination ethnique et d’une culture fondée sur le tribalisme. Ces réalités ne constituent pas seulement la toile de fond de notre mission, mais elles en définissent également le but et l’objectif : le message de l’Évangile que l’Église a pour tâche de proclamer doit également convertir les structures de péché qui retiennent captives l’humanité et la création.

45. Le peuple de Dieu exprime un profond désir d’écouter le cri des pauvres et le cri de la terre. En particulier, les synthèses nous invitent à reconnaître l’interconnexion des défis sociaux et environnementaux et à y répondre en collaborant et en formant des alliances avec d’autres confessions chrétiennes, des croyants d’autres religions et des personnes de bonne volonté. Cet appel à un renouveau de l’œcuménisme et de l’engagement interreligieux est particulièrement fort dans les régions marquées par une plus grande vulnérabilité aux dommages socio-environnementaux et par des inégalités plus prononcées. Par exemple, de nombreuses synthèses de l’Afrique et de la région Pacifique invitent les Églises du monde entier à reconnaître que la prise en compte des défis socio-environnementaux n’est plus matière à option : «*Nous désirons protéger cette partie de la création de Dieu, car à bien des égards, le bien-être de nos peuples dépend de l’océan. Dans certains de nos pays, la principale menace pèse sur l’océan du fait que le changement climatique a des conséquences dramatiques pour la survie actuelle de ces territoires*» (CE du Pacifique).

46. Certaines synthèses soulignent l’importance du rôle de l’Église dans l’espace public, notamment en ce qui concerne les processus de construction de la paix et de réconciliation. Dans les sociétés fortement polarisées, cela est considéré comme partie intégrante de la mission de l’Église. D’autres synthèses appellent l’Église à contribuer de manière plus décisive au débat public et à l’engagement en faveur de la justice. Le désir d’une formation plus poussée à la doctrine sociale de l’Église se fait jour. «*Notre Église n’est pas appelée à la confrontation, mais au dialogue et à la coopération à tous les niveaux. [...] Notre dialogue ne peut être un dialogue apologétique avec des arguments inutiles, mais un dialogue de vie et de solidarité*» (Église catholique arménienne).

47. Un autre thème commun à de nombreuses synthèses est la faiblesse d’un engagement œcuménique profond et le désir d’apprendre comment revigorer la marche œcuménique, en commençant par une collaboration concrète et quotidienne ayant trait à des préoccupations communes de justice sociale et environnementale. Un vif désir s’exprime d’un témoignage plus uni entre les confessions et les communautés chrétiennes.

*Marcher ensemble avec tous les chrétiens*

48. L’appel à renforcer l’œcuménisme, cependant, ne vise pas seulement un engagement social commun. De nombreux rapports soulignent qu’il n’y a pas de synodalité complète sans unité entre les chrétiens. Cela commence par l’appel à une communion plus étroite entre les Églises de rites différents. Depuis le Concile Vatican II, le dialogue œcuménique a progressé : « *Dans le vécu réel en Centrafrique, le “vivre-ensemble”* *entre chrétiens de différentes confessions s’impose de lui-même. Nos quartiers, nos familles, nos places mortuaires, nos lieux de travail sont de véritables lieux d’œcuménisme* » (CE République centrafricaine). Cependant, de nombreuses questions œcuméniques concernant les structures synodales et les ministères dans l’Église ne sont toujours pas bien articulées. Diverses synthèses notent qu’il existe aussi un “œcuménisme du martyre” là où la persécution continue d’unir les chrétiens. Les synthèses appellent à une plus grande attention aux réalités qui nous divisent, comme la question du partage de l’Eucharistie.

49. Des synthèses soulignent également le délicat phénomène de l’augmentation du nombre de familles interconfessionnelles et interreligieuses, avec leurs besoins spécifiques en termes d’accompagnement. Relancer l’engagement en faveur de l’unité des chrétiens en tant que témoignage dans un monde fragmenté nécessite une formation ciblée afin d’accroître la confiance, la capacité et la motivation des évêques, des prêtres, des hommes et des femmes consacrés, ainsi que des laïcs, pour le dialogue œcuménique et interreligieux. « *Bien que l’Église catholique en Inde ait tenté de promouvoir le dialogue œcuménique et interreligieux, on a le sentiment que l’engagement dans ce domaine de mission est minimal. Les efforts de dialogue n’ont impliqué que des élites restreintes et sont restés pour la plupart des exercices cérébraux confinés au domaine des idées et des concepts, au lieu de devenir un mouvement de masse et un dialogue de vie, d’amour et d’action au niveau de la base, amenant des personnes de diverses confessions et idéologies à discerner, planifier et travailler ensemble pour des causes communes* » (CE Inde).

*Les contextes culturels*

50. De nombreux rapports soulignent l’importance de reconnaître que l’Église remplit sa mission de proclamation de l’Évangile dans des contextes culturels spécifiques, en étant influencée par des changements sociaux profonds et rapides. Les facteurs varient, mais partout ils posent des défis importants à la participation et façonnent la réalité de la mission de l’Église. L’héritage du sectarisme, du tribalisme et de l’ethno-nationalisme – exprimé et vécu différemment selon les endroits – menace constamment de restreindre l’expression de la catholicité de l’Église.

51. De nombreuses Églises locales expriment leur préoccupation face à l’incidence du manque de confiance et de crédibilité dû à la crise des abus. D’autres soulignent que l’individualisme et le consumérisme sont des facteurs culturels cruciaux : « *Chaque jour, nous pouvons sentir que même dans notre pays, la proclamation de l’Évangile est mise au défi par la sécularisation croissante, l’individualisme et l’indifférence aux formes institutionnelles de la religion* » (CE Hongrie). La synthèse de Malte, comme beaucoup d’autres, souligne comment les liens historiques entre l’Église et le pouvoir politique continuent d’avoir un effet sur le contexte de la mission. De nombreuses Églises ont le sentiment d’être confrontées simultanément à tous ces défis culturels, mais souhaitent renforcer leur confiance dans leur capacité à proclamer l’Évangile, même dans « *une société de consommation qui n’a pas réussi à assurer la durabilité, l’équité ou le confort de vie* » (CE Irlande). D’autres font l’expérience d’un pluralisme de positions en leur sein : « *L’Afrique méridionale subit également l’impact des tendances internationales de sécularisation, d’individualisme et de relativisme. Des questions telles que l’enseignement de l’Église sur l’avortement, la contraception, l’ordination des femmes, les prêtres mariés, le célibat, le divorce et le remariage, la possibilité d’approcher la communion, l’homosexualité, les personnes LGBTQIA+ ont été soulevées dans tous les diocèses, tant ruraux qu’urbains. Différents points de vue ont émergé et il n’est pas possible de formuler une position définitive de la communauté sur aucune de ces questions*» (CE Afrique du Sud). De nombreuses synthèses expriment des regrets et des inquiétudes quant aux pressions exercées sur les familles et à l’impact qui en résulte sur les relations intergénérationnelles et la transmission de la foi. De nombreuses synthèses asiatiques appellent à un meilleur accompagnement et à une meilleure formation des familles confrontées aux changements culturels.

52. Dans certains contextes, le témoignage de la foi est vécu jusqu’au martyre : il existe des pays où les chrétiens, en particulier les jeunes, sont confrontés au défi de la conversion forcée systématique à d’autres religions. De nombreuses synthèses soulignent l’insécurité et la violence auxquelles sont confrontées les minorités chrétiennes persécutées. Dans de tels cas, marcher ensemble avec des personnes d’autres confessions au lieu de se retrancher derrière le mur de séparation requiert le courage de la prophétie.

*Cultures, religions et dialogue*

53. Un élément essentiel de la synodalité, qui doit encore être approfondi et mieux compris, est l’appel à approfondir une approche interculturelle. Une telle approche commence par le fait de marcher ensemble avec les autres, d’apprécier les différences culturelles et de les comprendre comme des facteurs de croissance :«*La rencontre entre l’Église catholique au Cambodge et les moines et laïcs bouddhistes cambodgiens “crée une nouvelle culture”. Toutes nos activités s’influencent mutuellement et influencent le monde entier. Nous pouvons différer en matière de religion, mais nous recherchons tous le bien commun*» (CE Laos et Cambodge). Ce sont les Églises qui représentent une petite minorité dans le contexte dans lequel elles vivent qui font plus intensément l’expérience de l’interculturalité : « *Par exemple [il y a] ce que nous pourrions appeler la “porosité” de nos Églises, où la ligne de démarcation avec la société civile est paradoxalement moins marquée qu’ailleurs [...]. Il n’y a pas le problème de faire des choses “dans” l’Église ou “dehors”. C’est une Église “en sortie” par définition car “chez l’autre” tout le temps et cela nous a appris écoute, souplesse et créativité dans les formes, le langage, les pratiques*»(CE Région Afrique du Nord - CERNA).

54. Cependant, même lorsque l’on parvient à accepter ou même à apprécier l’autre, le voyage n’est pas encore terminé. L’approche interculturelle de l’Église vise l’horizon auquel le Christ nous appelle : le Royaume de Dieu. En embrassant la diversité qui est une richesse, nous pouvons trouver notre unité plus profonde et l’occasion de coopérer avec la grâce de Dieu : « *nous devrions également prêter attention aux pensées et aux idées de la famille élargie et des compagnons de route (non-catholiques, politiciens, non-croyants). Il y a des voix autour de nous que nous ne pouvons pas nous permettre d’ignorer si nous ne voulons pas manquer ce que Dieu nous chuchote à travers elles* » (CE Zimbabwe). Cela constitue un témoignage dans un monde qui peine à voir la diversité dans l’unité comme une véritable vocation : « *La communauté […] doit prendre davantage en compte la diversité, les aspirations et besoins et la manière de vivre la foi. L’Église universelle doit rester la garante de l’unité, mais les diocèses peuvent inculturer la foi localement : une décentralisation est nécessaire* » (Archidiocèse de Luxembourg).

55. Dans un grand nombre de synthèses, on demande de mieux reconnaître, d’impliquer et d’intégrer, et de mieux répondre à la richesse des cultures locales ; beaucoup d’entre elles ont des visions du monde et des styles d’action qui sont synodaux. Les personnes y expriment le désir de promouvoir (et dans certains cas de récupérer et d’approfondir) la culture locale, de l’intégrer à la foi et de l’incorporer à la liturgie. «*Les chrétiens sont appelés à offrir leur contribution à partir de leur propre vision de la foi afin de l’inculturer dans les nouveaux contextes culturels [...]. Cette diversité d’approches doit être considérée comme la mise en œuvre d’un modèle d’interculturalité, où les différentes propositions se complètent et s’enrichissent mutuellement, dépassant ainsi celle de la multiculturalité, qui consiste en la simple juxtaposition de cultures, enfermées dans leurs périmètres*»(Contribution du Conseil Pontifical pour la Culture).

56. Dans de nombreux cas, il est demandé d’accorder une attention particulière à la situation des peuples autochtones. Leur spiritualité, leur sagesse et leur culture ont beaucoup à nous apprendre. Nous devons relire l’histoire avec ces peuples, nous inspirer des situations dans lesquelles l’action de l’Église a été au service de leur développement humain intégral et demander pardon pour les fois où elle a été complice de leur oppression. En même temps, certaines synthèses soulignent la nécessité de concilier les contradictions apparentes qui existent entre les pratiques culturelles ou les croyances traditionnelles et les enseignements de l’Église. A un niveau plus général, la pratique de la synodalité – communion, participation et mission – doit être articulée avec les cultures et les contextes locaux, dans une tension qui favorise le discernement et la générativité.

**3.3 Communion, participation et coresponsabilité**

57. La mission de l’Église se réalise à travers la vie de tous les baptisés. Les synthèses expriment un profond désir de reconnaître et de réaffirmer la dignité commune comme base pour le renouvellement de la vie et des ministères dans l’Église. La valeur de toutes les vocations dans l’Église y est affirmée ainsi que surtout, l’invitation à suivre Jésus, en revenant à son style et à sa manière d’exercer le pouvoir et l’autorité comme moyens d’offrir la guérison, la réconciliation et la libération. « *Il est important de construire un modèle institutionnel synodal comme paradigme ecclésial de déconstruction du pouvoir pyramidal qui privilégie la gestion unipersonnelle. La seule autorité légitime dans l’Église doit être celle de l’amour et du service, à l’exemple du Seigneur* » (CE Argentine).

*Au-delà du cléricalisme*

58. Le ton des synthèses n’est pas anticlérical (contre les prêtres ou le sacerdoce ministériel). Beaucoup expriment leur profonde appréciation et leur affection pour les prêtres qui accomplissent leur mission avec fidélité et dévouement et qui prennent à cœur les nombreuses requêtes auxquelles ils sont confrontés. Les synthèses expriment également le souhait d’avoir des prêtres mieux formés, mieux accompagnés et moins isolés. Elles soulignent également l’importance de débarrasser l’Église du cléricalisme afin que tous ses membres, prêtres et laïcs, puissent remplir leur mission commune. Le cléricalisme est considéré comme une forme d’appauvrissement spirituel, une privation des véritables biens du ministère ordonné et une culture qui isole le clergé et nuit aux laïcs. Cette culture sépare de l’expérience vivante de Dieu et détériore les relations fraternelles en produisant de la rigidité, l’attachement au pouvoir dans un sens légaliste et un exercice de l’autorité qui est pouvoir plutôt que service. Le cléricalisme peut être une tentation aussi bien pour les clercs que pour les laïcs, comme le souligne la synthèse de la République centrafricaine : « *En outre, certains curés se comportent en “donneurs d’ordres”, en imposant leur volonté sans écouter personne. Les chrétiens laïcs ne se sentent pas membres du Peuple de Dieu. Des initiatives trop “cléricalistes” sont à déplorer. Certains agents pastoraux, clercs et laïcs, préfèrent parfois s’entourer de ceux qui partagent leurs opinions et s’écartent de ceux dont les convictions leur sont hostiles et contradictoires* ».

59. Bien que francs dans leur diagnostic du problème, les rapports ne sont pas sans espoir. Ils expriment un désir profond et vigoureux de formes d’exercice du leadership – épiscopal, sacerdotal, religieux et laïc – qui soient relationnelles et collaboratives, et de formes d’autorité capables de générer la solidarité et la coresponsabilité : «*L’exercice de l’autorité consiste, entre autres, à encourager, impliquer, guider et faciliter la participation à la vie de l’Église [...] et à déléguer une partie de la responsabilité*» (CE Slovaquie). Les laïcs, les religieux et les clercs souhaitent mettre leurs talents et compétences à la disposition de l’Église et, pour ce faire, ils demandent un exercice du leadership qui libère la liberté. Les synthèses expriment leur gratitude envers les dirigeants qui exercent déjà leur rôle de cette manière.

*Repenser la participation des femmes*

60. L’appel à une conversion de la culture ecclésiale, pour le salut du monde, est lié concrètement à la possibilité d’établir une nouvelle culture, avec de nouvelles pratiques, structures et habitudes. Cela concerne d’abord le rôle des femmes**,** et leur vocation enracinée dans leur commune dignité baptismale, à participer pleinement à la vie de l’Église. C’est un point crucial sur lequel il y a une prise de conscience croissante dans toutes les parties du monde.

61. De tous les continents vient un appel pour que les femmes catholiques soient valorisées d’abord et avant tout en tant que baptisées et comme membres égaux du peuple de Dieu. Il est presque unanimement affirmé que les femmes aiment profondément l’Église, mais beaucoup d’entre elles ressentent de la tristesse parce que leur vie n’est souvent pas bien comprise et que leurs contributions et leurs charismes ne sont pas toujours valorisés. La synthèse de Terre Sainte note : « *Les plus engagées dans le processus synodal ont été les femmes qui semblent avoir réalisé qu’elles avaient non seulement le plus à gagner, mais aussi le plus à offrir à cause de leur marginalisation qui s’avère prophétique d’où elles observent ce qui se passe dans la vie de l’Église*»*.* Et le même rapport poursuit : « *Dans une Église où presque tous les décideurs sont des hommes, il existe peu d’espaces où les femmes peuvent faire entendre leur voix. Elles constituent pourtant l’épine dorsale des communautés ecclésiales où elles ont une présence prédominante et qu’elles comptent parmi les agents les plus actifs dans l’Église* ». La synthèse coréenne confirme : « *Malgré leur grande participation aux diverses activités de l’Église, les femmes sont souvent exclues des principaux processus décisionnels l’Église se doit par conséquent de prendre mieux conscience des aspects institutionnels de leurs activités* » (CE Corée). L’Église est confrontée à deux défis connexes : les femmes restent la majorité des personnes qui assistent à la liturgie et participent aux activités, les hommes une minorité ; pourtant, la plupart des rôles de décision et de gouvernance sont occupés par des hommes. Il est clair que l’Église doit à la fois trouver des moyens d’attirer les hommes vers une adhésion plus active dans l’Église et permettre aux femmes de participer plus pleinement à tous les niveaux de la vie de l’Église.

62. Dans tous les domaines de leur vie, les femmes demandent à l’Église d’être leur alliée. Face aux dynamiques sociales d’appauvrissement, de violence et d’humiliation auxquelles elles sont confrontées dans le monde entier, les femmes demandent une Église qui soit à leurs côtés, plus compréhensive et plus solidaire dans la lutte contre ces forces de destruction et d’exclusion. Les participantes aux processus synodaux désirent que l’Église et la société soient des lieux d’épanouissement, de participation active et d’appartenance salutaire pour les femmes. Certaines synthèses notent que les cultures de leurs pays ont fait des progrès en matière d’inclusion et de participation des femmes, et que ces progrès pourraient servir de modèle à l’Église. « *Le manque d’égalité des femmes au sein de l’Église est considéré comme un obstacle pour l’Église dans le monde moderne* » (CE Nouvelle-Zélande).

63. Sous différentes formes, le problème est présent dans tous les contextes culturels et concerne la participation et la reconnaissance des laïques et des religieuses. La contribution des Supérieures des instituts de vie consacrée affirme : « *Le sexisme est prédominant dans l’Église, dans ses processus de décision et dans son langage [...]. En conséquence, les femmes sont exclues des rôles importants dans la vie de l’Église et souffrent de discrimination parce qu’elles ne reçoivent pas un salaire équitable pour les tâches et les services qu’elles accomplissent. Les religieuses sont souvent considérées comme une main-d’œuvre bon marché. Dans certaines Églises, il existe une tendance à exclure les femmes et à confier les tâches ecclésiales aux diacres permanents ;mais aussi à sous-évaluer la vie consacrée qui ne porte pas l’habit, en ne prenant pas en compte l’égalité etla dignité fondamentales de tous les fidèles chrétiens baptisés, femmes et hommes* » (USG/UISG).

64. Presque toutes les synthèses soulèvent la question de la participation pleine et égale des femmes : « *La reconnaissance croissante de l’importance des femmes dans la vie de l’Église ouvre la possibilité d’une plus grande participation, bien que limitée, aux structures ecclésiales et aux sphères de décision* » (CE Brésil). Toutefois, ils ne s’accordent pas sur une réponse unique ou exhaustive aux questions de la vocation, de l’inclusion et de la valorisation des femmes dans l’Église et la société. De nombreuses synthèses, après une écoute attentive, demandent à l’Église de poursuivre le discernement sur une série de questions spécifiques, à savoir le rôle actif des femmes dans les structures de gouvernance des organes de l’Église, la possibilité pour les femmes ayant reçu une formation adéquate de prêcher dans le cadre paroissial, le diaconat féminin. Des positions beaucoup plus diversifiées sont exprimées en ce qui concerne l’ordination sacerdotale des femmes, que certaines synthèses appellent de leurs vœux, tandis que d’autres considèrent que la question est close.

65. Un élément-clé de ce processus consiste à reconnaître la manière dont les femmes, en particulier les religieuses, sont déjà à l’avant-garde des pratiques synodales dans certaines des situations sociales les plus difficiles auxquelles l’Église est confrontée : « *Il y a des semences de synodalité là où de nouveaux terrains de solidarité s’ouvrent quand il s’agit d’assurer un avenir de justice raciale et ethnique et de paix pour les frères et sœurs noirs, bruns, asiatiques et amérindiens (États-Unis), d’établir des liens profonds avec les frères et sœurs indigènes et natifs (Amériques), d’ouvrir de nouvelles voies pour la présence des femmes religieuses dans différents mouvements, de faire alliance avec des groupes partageant les mêmes idées pour aborder des questions-clés en matière sociale (telles que le changement climatique, le problème des réfugiés et des demandeurs d’asile, les sans-abri), ou liées à des pays spécifiques* » (USG/UISG). Dans ces contextes, les femmes recherchent des collaboratrices et peuvent enseigner la synodalité au sein de processus ecclésiaux plus larges.

*Charismes, vocations et ministères*

66. La responsabilité de la vie synodale de l’Église ne peut pas être déléguée, mais doit être partagée par tous en réponse aux dons que l’Esprit confère aux fidèles : « *Un groupe du diocèse de Lae a exprimé ce qui suit au sujet de la synodalité dans leur paroisse : “Dans les réunions du conseil pastoral paroissial, nous nous assurons de prendre en considération les opinions et les suggestions de toutes les personnes présentes, y compris les femmes, avant de prendre des décisions qui auront une incidence sur la vie de tous dans la paroisse”. Une autre paroisse a déclaré : “Lorsque nous voulons faire quelque chose dans notre paroisse, nous nous réunissons, nous écoutons les suggestions de tous les membres de la communauté, nous décidons ensemble, et ensemble nous appliquons les décisions prises”*»(CE Papouasie-Nouvelle-Guinée et Îles Salomon). Il ne manque cependant pas des expressions d’une certaine difficulté à pratiquer effectivement la coresponsabilité : «*En tant qu’évêques, nous reconnaissons que la “théologie baptismale” promue par le Concile Vatican II, base de la coresponsabilité dans la mission, n’a pas été suffisamment développée et que, par conséquent, la majorité des baptisés ne ressentent pas une pleine identification avec l’Église et encore moins une coresponsabilité missionnaire. En outre, la direction des structures pastorales actuelles ainsi que la mentalité de nombreux prêtres ne favorisent pas cette coresponsabilité. De même, les religieux et religieuses ainsi que les mouvements apostoliques laïcs restent souvent, subtilement ou ouvertement, en marge de la dynamique diocésaine. Ainsi, les “laïcs engagés” dans les paroisses (qui sont les moins nombreux) finissent par être surchargés de responsabilités intra-ecclésiales qui dépassent leurs forces et épuisent leur temps*» (CE Mexique).

67. Ce désir de coresponsabilité se décline avant tout dans la clé du service de la mission commune, c’est-à-dire avec le langage de la ministérialité : « *L’expérience faite [...] a permis de redécouvrir la coresponsabilité qui découle de la dignité baptismale et a donné la possibilité de dépasser une vision de l’Église construite autour du ministère ordonné pour aller vers une Église “toute ministérielle”, qui est une communion de charismes et de ministères différents*» (CE Italie). La consultation du Peuple de Dieu a fait ressortir le thème du ministère comme étant central à la vie de l’Église et la nécessité de concilier l’unité de la mission avec la pluralité des ministères. Reconnaître cette nécessité et la promouvoir, ce « *n’est pas ici un but en soi, mais est valorisé au service de la mission : des actrices et acteurs divers, égaux en dignité, complémentaires pour faire signe, pour rendre crédible une Église, sacrement du Royaume* » (CE Belgique).

68. De nombreuses synthèses font référence à des pratiques de reconnaissance et de promotion des ministères qui entérinent un mandat effectif par la communauté : « *La promotion des ministères laïcs et la prise de responsabilité se font par l’élection ou la nomination des fidèles considérés comme possédant les qualités requises*» (CE Mozambique). Ainsi, chaque ministère devient un élément structurel et structurant de la vie de la communauté : « *La prise de responsabilité est garantie par le mandat reçu et le principe de subsidiarité. Les Catéchistes sont institués et ont un statut particulier dans l’Église Famille de Dieu. […] Certains d’entre eux sont “institués” Chefs des Communautés, spécialement dans les milieux ruraux où la présence des prêtres est rare* » (CE République Démocratique du Congo). Les questions sur les domaines d’exercice possible du ministère laïc ne manquent pas : « *De nombreux groupes souhaitent une plus grande participation des laïcs, mais la marge de manœuvre n’est pas claire, quelles sont les tâches concrètes que peuvent accomplir les laïcs et comment la responsabilité des baptisés doit-elle être envisagée par rapport à celle du curé ?* » (CE Belgique).

69. Dans certains contextes, on souligne également la nécessité de prendre en considération la variété des charismes et des ministères qui émergent sous une forme organisée au sein d’associations, de mouvements laïcs et de nouvelles communautés religieuses. Il importe de prêter attention à leurs spécificités mais aussi de sauvegarder l’harmonie au sein de chaque Église locale. Lorsqu’il entre dans la vie concrète de l’Église, le thème de la ministérialité rencontre inévitablement celui de son institutionnalisation et donc des structures à travers lesquelles se déploie la vie de la communauté chrétienne.

70. Dans l’Église catholique, les dons charismatiques librement accordés par l’Esprit Saint, qui aident l’Église à “rajeunir”, sont inséparables des dons hiérarchiques, liés au sacrement de l’Ordre dans ses différents degrés. Un grand défi de la synodalité apparu au cours de la première est celui d’harmoniser ces dons sous la direction des pasteurs, sans les opposer, et partant sans opposer la dimension charismatique et la dimension institutionnelle.

**3.4 La synodalité prend forme**

71. Le parcours synodal a mis en évidence une série de tensions, qui ont été explicitées dans les paragraphes précédents. Nous ne devons pas en avoir peur, mais les articuler dans un processus de constant discernement communautaire afin de les exploiter comme une source d’énergie sans qu’elles ne deviennent destructrices : ce n’est qu’ainsi qu’il sera possible de continuer à marcher ensemble plutôt que de suivre chacun sa propre voie. C’est pourquoi l’Église doit aussi donner une forme et une manière synodale de procéder à ses propres institutions et structures, notamment celles relatives à la gouvernance. Il appartiendra au droit canonique d’accompagner ce processus de renouvellement des structures moyennant les changements nécessaires des dispositions actuellement en vigueur.

72. Toutefois, pour fonctionner réellement de manière synodale, les structures devront être investies par des personnes bien formées, en termes de vision et de compétences : « *L’ensemble du processus synodal a été un exercice de participation active à différents niveaux. Pour qu’elle se poursuive, il faut un changement de mentalité et un renouvellement des structures existantes* » (CE Inde). Cette nouvelle vision devra être soutenue par une spiritualité qui sous-tendra la pratique de la synodalité en évitant de la réduire à des questions technico-organisationnelles. Vivre cette vision comme une mission commune, cela ne pourra avoir lieu que par la rencontre du Seigneur et l’écoute de l’Esprit. Pour qu’il y ait synodalité, la présence de l’Esprit est nécessaire, et il n’y a pas d’Esprit sans prière.

*Structures et institutions*

73. En ce qui concerne la tension global-local – qui, dans le langage ecclésial, se réfère aux relations des Églises locales entre elles et avec l’Église universelle – c’est la dynamique du processus synodal qui nous place devant une nouveauté, qui est précisément l’étape continentale que nous vivons actuellement. En dehors de quelques régions caractérisées par une dynamique historique particulière, on constate jusqu’à présent un manque de pratiques consolidées de la synodalité au niveau continental. L’introduction d’une étape spécifique dans le processus synodal n’est pas un simple expédient organisationnel, mais correspond à la dynamique de l’incarnation de l’Évangile qui, s’enracinant dans des zones caractérisées par une certaine cohésion et homogénéité culturelles, produit des communautés ecclésiales à la physionomie particulière, liée aux caractéristiques de chaque culture. Dans le contexte d’un monde à la fois globalisé et fragmenté, chaque continent, en raison de ses racines historiques communes, de sa tendance à la communauté socioculturelle et du fait qu’il présente les mêmes défis pour la mission d’évangélisation, constitue un cadre privilégié pour donner naissance à une dynamique synodale qui renforce les liens entre les Églises, favorise le partage des expériences et l’échange des dons et aide à imaginer de nouvelles options pastorales.

74. En outre, la dynamique de la synodalité interpelle la Curie romaine elle-même : «*Il faut rappeler la collaboration avec les autres dicastères de la Curie romaine, avec lesquels il y a une consultation régulière [...]. On constate cependant que, dans ce domaine, on devrait trouver davantage de moyens pour favoriser le développement d’une pratique et d’un esprit plus synodaux à mettre en œuvre dans la Curie romaine, comme le souhaite le Saint-Père avec la nouvelle Constitution apostolique Praedicate Evangelium*» (Contribution de la Secrétairerie d’État – Section pour les Relations avec les États et les Organisations Internationales).

75. Les Conférences épiscopales se demandent également ce que signifie la synodalité pour elles : « *Les évêques ont également prié et discuté de la question suivante : “Comment une Conférence épiscopale peut-elle être plus synodale ? Et comment la rendre plus synodale ?”*» (CE Paraguay). Par exemple, «*les Conférences épiscopales, tout en honorant leur collégialité et leur liberté de décision exempte de toute forme de pression, devraient inclure dans leurs débats et leurs réunions, au nom de la synodalité, des représentants du clergé et des laïcs des différents diocèses*»(Contribution de la Secrétairerie d’État – Section pour le Personnel diplomatique du Saint-Siège).

76. Dans la dynamique continentale, les Conférences épiscopales pourront expérimenter un nouveau rôle, lié à la promotion non seulement de la communion en leur sein, mais aussi du dialogue entre les Églises liées par la proximité géographique et culturelle. En outre, la phase continentale, moyennant la proposition de tenir des assemblées ecclésiales et épiscopales, offrira l’occasion d’expérimenter concrètement la manière d’articuler la synodalité ecclésiale et la collégialité épiscopale, ainsi que de réfléchir à la manière d’améliorer l’harmonie entre les modalités ordinaires d’exercice du ministère épiscopal et l’assomption d’un style pleinement synodal, point particulièrement laborieux d’après certaines synthèses. Relire l’expérience acquise au cours de la phase continentale aidera à discerner comment procéder plus facilement par la suite.

77. Bien plus que les Églises latines, les Églises orientales offrent une richesse de structures synodales, qui sont appelées à se renouveler aujourd’hui : «*Les anciennes structures synodales et les processus ecclésiaux existant dans l’Église syro-malabare (Prathinidhiyogam, Palliyogam et Desayogam) expriment la nature synodale de l’Église aux niveaux local, régional et universel, et sont utiles pour nous former à la synodalité. [Ces structures et processus] sont au service des paroisses et des communautés qui découvrent l’exercice concerté des ministères pastoraux pour aller de l’avant à l’écoute de l’Esprit Saint. En outre, il y a de nouvelles initiatives et tentatives qui cherchent à renforcer les structures synodales de l’Église*»(Église catholique syro-malabare).

78. La dynamique de la coresponsabilité, encore une fois en vue et au service de la mission commune et non comme une manière organisationnelle de répartir les rôles et les pouvoirs, traverse tous les niveaux de la vie de l’Église. Au niveau local, elle remet en question les organes de participation déjà envisagés aux différents niveaux et avec les spécificités propres aux différents rites, ainsi que les organes qu’il serait éventuellement opportun de mettre en place au service d’une dynamique synodale renforcée : « *on a discuté de la nécessité d’avoir des structures et des organes qui reflètent authentiquement un esprit de synodalité* » (CE Corée). Il s’agit avant tout de conseils pastoraux, appelés à devenir des lieux de plus en plus institutionnels d’inclusion, de dialogue, de transparence, de discernement, d’évaluation et de responsabilisation de tous. À notre époque, ils sont indispensables. Il y a ensuite les conseils économiques, diocésains et paroissiaux, sans oublier les conseils épiscopaux et presbytéraux autour de l’évêque. De nombreux rapports montrent la nécessité que ces organes ne soient pas simplement consultatifs, mais des lieux où les décisions sont prises sur la base de processus de discernement communautaire et non du principe de majorité tel qu’utilisé dans les régimes démocratiques.

79. Dans différentes parties du monde, la transparence est considérée comme une pratique essentielle pour que l’Église grandisse vers une synodalité plus authentique : « *L’Église catholique doit devenir plus ouverte et transparente : tout se fait en secret. Les ordres du jour et les procès-verbaux du conseil paroissial ne sont jamais rendus publics, les décisions du conseil des affaires économiques ne sont pas discutées et les comptes ne sont pas publics*» (Commentaire individuel du Royaume-Uni). La transparence permettra de rendre véritablement compte de tous les processus décisionnels, y compris des critères de discernement. Un style de leadership ancré dans une manière synodale de procéder produira confiance et crédibilité : « *Sur certains sujets, l’exercice de l’autorité se fait de manière collégiale en consultant les organes mis sur pied dans les différentes structures d’administration, de gestion et d’animation pastorale […] Mais le constat est parfois triste constater qu’il y a dans notre Sainte Église catholique des Evêques, prêtes, catéchistes, responsables des communautés... très autoritaires. […] Certains se servent au lieu de servir avec des décisions unilatérales, cela entrave notre marche synodale* » (CE Tchad). En outre, de nombreuses synthèses en appellent à l’implication de personnes ayant des compétences professionnelles appropriées dans la gestion des questions économiques et de gouvernance.

80. Comme les organes participatifs, toutes les institutions de l’Église sont appelées à s’interroger sur la manière d’intégrer l’élan synodal dans l’exercice de leurs fonctions et de leur mission, en renouvelant leurs structures et leurs procédures ou en en introduisant de nouvelles. Un cas particulier est représenté par les universités et les institutions académiques, qui pourront consacrer un effort de recherche aux questions liées à la synodalité, contribuant ainsi à renouveler leurs propositions de formation. En particulier, les facultés de théologie pourront approfondir les perspectives ecclésiologiques, christologiques et pneumatologiques qu’apportent les expériences et les pratiques synodales.

81. L’adoption d’un style authentiquement synodal interpelle également la vie consacrée, en partant précisément de ces pratiques qui soulignent déjà l’importance de la participation de tous les membres à la vie de la communauté à laquelle ils appartiennent : « *Dans la vie consacrée, la synodalité concerne les processus de discernement et de décision. Nos instituts pratiquent le discernement en commun, mais il y a place à l’amélioration. Être membre d’un corps requiert une participation. [...] Tant dans l’Église que dans la vie consacrée, il existe un désir communément partagé d’un style de gouvernance circulaire (participatif) et moins hiérarchique et pyramidal* » (USG/UISG).

*Formation*

82. La grande majorité des synthèses soulignent la nécessité d’assurer une formation à la synodalité. Les structures seules ne suffisent pas : il faut un travail de formation continue qui soutienne une culture synodale diffuse. Cette formation devra elle-même s’articuler avec les spécificités des contextes locaux afin de faciliter une conversion synodale dans la manière d’exercer la participation, l’autorité et le leadership en vue de l’accomplissement plus efficace de la mission commune. Il ne s’agit pas simplement de fournir des compétences techniques ou méthodologiques spécifiques. La formation à la synodalité recoupe toutes les dimensions de la vie chrétienne et ne peut être que « *une formation intégrale qui comprend des dimensions personnelles, spirituelles, théologiques, sociales et pratiques. Pour cela, une communauté de référence est essentielle, car l’un des principes du “marcher ensemble” est la formation du cœur, qui transcende les connaissances concrètes et embrasse l’ensemble de la vie. Il est nécessaire d’incorporer dans la vie chrétienne une formation continue et permanente pour mettre en pratique la synodalité, pour mûrir et grandir dans la foi, pour participer à la vie publique, pour accroître l’amour et la participation des fidèles à l’Eucharistie, pour assumer des ministères stables, pour exercer une réelle coresponsabilité dans le gouvernement de l’Église, pour dialoguer avec les autres Églises et avec la société afin de se rendre proches fraternellement de ceux qui (se) sont éloignés »* (CE Espagne). Cette formation doit s’adresser à tous les membres du Peuple de Dieu : « *Pour la réalisation de ces éléments de synodalité, des programmes d’éducation et de formation destinés au clergé et aux laïcs sont nécessaires de toute urgence afin de développer une compréhension commune de la synodalité, ce qui est crucial pour pouvoir “marcher ensemble” dans les Églises locales* » (CE Myanmar). De cette manière, la perspective de la synodalité peut croiser la catéchèse et la pastorale, contribuant à les maintenir ancrées dans la perspective de la mission.

83. Cependant, la nécessité d’une formation plus spécifique à l’écoute et au dialogue est également soulignée, par exemple avec la mise en place d’agents et de groupes pour la promotion de la synodalité. En particulier, de nombreuses synthèses soulignent la nécessité d’assurer une formation à la synodalité pour ceux qui seront appelés à assumer des rôles de responsabilité spécialement les prêtres : « *Bien que longue, la formation au séminaire vise à préparer le clergé à un style de vie sacerdotale et néglige de les former à la coordination pastorale. La formation théorique et pratique à la collaboration, à l’écoute mutuelle et la participation de la mission est essentiel dans la formation des prêtres*»(CE Sri Lanka).

*Spiritualité*

84. La culture de la synodalité, indispensable pour animer les structures et les institutions, exige une formation adéquate, mais surtout elle ne peut manquer d’être nourrie par la familiarité avec le Seigneur et la capacité d’écouter la voix de l’Esprit : « *le discernement spirituel doit accompagner la planification stratégique et la prise de décision afin que tout projet soit accueilli et accompagné par l’Esprit Saint* » (Église grecque melkite catholique). C’est pourquoi nous devons grandir dans une spiritualité synodale. Elle ne peut être fondée que sur l’attention portée à l’intériorité et à la conscience. « *Dans la spiritualité personnelle et dans le message de l’Église, c’est la joie du Christ ressuscité qui doit prévaloir et non la peur d’un Dieu qui punit* » (CE République tchèque).

85. Comme cela a déjà été souligné à plusieurs reprises, une Église synodale doit avant tout s’attaquer aux nombreuses tensions qui émergent de la rencontre entre les diversités. C’est pourquoi une spiritualité synodale ne peut être qu’une spiritualité qui accueille les différences et favorise l’harmonie, et qui puise dans les tensions l’énergie pour aller de l’avant. Pour y parvenir, elle devra passer de l’accent mis sur la dimension individuelle à la dimension collective : une spiritualité du “nous” qui peut valoriser les contributions de chacun.

86. La première année du processus synodal a déjà offert des expériences stimulantes dans ce sens, à travers la proposition de la méthode de la conversation spirituelle. Celle-ci a permis au Peuple de Dieu de savourer le goût d’une rencontre interpersonnelle autour de la Parole de Dieu et des résonances variées qu’elle suscite dans le cœur de chacun. En plus d’en faire une pratique ordinaire dans la vie de l’Église, comme cela est demandé par beaucoup, la méthode doit évoluer dans le sens du discernement communautaire, notamment au sein des instances participatives. Cela implique un plus grand effort pour intégrer la dimension spirituelle dans le fonctionnement des institutions et de leurs organes de direction, en articulant le discernement avec les processus de décision. La prière et le silence ne peuvent y rester étrangers, comme s’il s’agissait d’un préambule ou d’un appendice.

87. La spiritualité chrétienne s’exprime certes de différentes manières, liées à la fois à la multiplicité des traditions entre l’Orient et l’Occident, et à la variété des charismes de la vie consacrée et des mouvements ecclésiaux. Une Église synodale se construit autour de la diversité, et la rencontre entre différentes traditions spirituelles peut représenter une “école” de formation synodale, dans la mesure où elle est capable de promouvoir la communion et l’harmonie en contribuant à dépasser les polarisations que connaissent de nombreuses Églises.

**3.5. Vie synodale et liturgie**

88. Les synthèses soulignent à bien des égards le lien profond entre la synodalité et la liturgie : «*En “marchant ensemble”, la prière, la dévotion à Marie comme disciple missionnaire à l’écoute de la Parole, la lectio divina et la célébration liturgique inspirent un sentiment d’appartenance* » (CE Colombie).

*Un enracinement profond*

89. L’Eucharistie est déjà, en soi, la “source et le sommet” du dynamisme synodal de l’Église. « *La célébration liturgique et la prière sont vécues comme une force d’union et de mobilisation des énergies humaines et spirituelles. Il y a l’avis dominant que la prière favorise la joie de vivre et le sentiment de communauté, parce que considérée comme un foyer, un lieu de force et un havre de paix. […] les contributions mettent l’accent sur deux modalités à développer pour une marche synodale : l’unité chrétienne et la joie de vivre. Cette marche commune passerait par les grands rassemblements liturgiques (pèlerinages…), pour nourrir la piété populaire, renouveler la foi, nourrir le sentiment d’appartenance, et ainsi mieux accompagner les chrétiens pour qu’ils témoignent de l’Évangile de la charité face au communautarisme et au repli identitaire de plus en plus visibles et agressifs* » (CE Burkina Faso et Niger).

90. Dans les pays des différentes régions du monde, « *le lien avec l’Église de nombreux baptisés passe avant tout par le phénomène de la religiosité populaire. [...] Beaucoup de personnes la considèrent comme un signe d’appartenance à l’Église ; c’est pourquoi nous devons la promouvoir et l’évangéliser, en vue d’une participation plus intense et d’une incorporation consciente à la vie chrétienne* » (CE Panama).

*Des tensions à gérer : renouveau et réconciliation*

91. De nombreuses synthèses encouragent vivement la mise en œuvre d’un style synodal de célébration liturgique qui permet la participation active de tous les fidèles par l’accueil de toutes les différences, la valorisation de tous les ministères et la reconnaissance de tous les charismes. L’écoute synodale des Églises fait état de nombreuses questions à traiter dans ce sens : de la refonte d’une liturgie trop centrée sur le célébrant, aux modalités de participation active des laïcs, en passant par l’accès des femmes aux rôles ministériels. « *Tout en restant fidèles à la tradition, à son originalité, à son ancienneté et à son uniformité, nous essayons de rendre la célébration liturgique plus vivante et d’y faire participer toute la communauté des croyants : prêtres, laïcs, jeunes et enfants, qui lisent les signes des temps moyennant un solide discernement. Les jeunes essaient de trouver une place dans la liturgie avec les hymnes et c’est positif* »(CE Ethiopie).

92. À cet égard, l’expérience actuelle des Églises fait aussi état d’autres questions conflictuelles qui doivent être abordés de manière synodale. C’est le cas du discernement à opérer par rapport aux rites préconciliaires : «*Les divisions sur la célébration de la liturgie se sont reflétées dans les consultations synodales. “Malheureusement, la célébration de l’Eucharistie est aussi vécue comme un motif de division au sein de l’Église. Dans le domaine liturgique, la question la plus fréquente est celle de la célébration de la messe pré-conciliaire”. Plusieurs regrettent les restrictions à l’utilisation du Missel de 1962 ; beaucoup estiment que les divergences sur la manière de célébrer la liturgie “atteignent parfois le niveau de l’animosité. Les personnes des deux côtés disent se sentir jugées par ceux qui ont une opinion différente”* » (CE USA). L’Eucharistie, sacrement de l’unité dans l’amour en Christ, ne peut devenir un motif de confrontation, d’idéologie, de clivage ou de division. En outre des éléments de tension spécifiques à la sphère œcuménique ont un impact direct sur la vie de nombreuses Églises. C’est le cas du partage de l’Eucharistie. Et il y a enfin des problèmes concernant les modalités d’inculturation de la foi et du dialogue interreligieux, qui touchent également les formes de célébration et de prière.

93. Les synthèses ne manquent pas non plus de mettre en évidence les principales limites des pratiques de célébrations qui ne vont pas dans le sens d’une dynamique synodale. On relève notamment : le protagonisme liturgique du prêtre et la passivité des participants ; la distance de la prédication par rapport à la beauté de la foi et au concret de la vie ; la séparation entre la vie liturgique de l’assemblée et le réseau familial de la communauté. La qualité des homélies est signalée presque unanimement comme un problème : on demande « *des homélies plus profondes, axées sur l’Évangile et les lectures du jour, et non sur la politique, dans un langage accessible et attirant* » (Église maronite).

94. Une source particulière de souffrance est constituée par toutes les situations dans lesquelles l’accès à l’Eucharistie et aux autres sacrements est entravé ou empêché par diverses causes. On cite par exemple les communautés vivant dans des zones très reculées, ou encore le recours à la tarification pour l’accès aux célébrations, qui discrimine les plus pauvres. De nombreux rapports se font écho de la douleur de ne pas pouvoir accéder aux sacrements ressentie par les divorcés remariés et ceux qui ont contracté un mariage polygame. Il n’y a pas d’unanimité sur la manière de gérer ces situations : « *La possibilité de recevoir la Sainte Communion est refusée aux divorcés remariés, qui expriment leur douleur face à cette exclusion. Certains pensent que l’Église devrait être plus souple tandis que d’autres pensent que cette pratique devrait être maintenue* » (CE Malaisie).

*Célébrer dans un style synodal*

95. En même temps, le processus synodal a représenté une occasion de faire une nouvelle expérience de la diversité des formes de prière et de célébration, augmentant le désir de les rendre plus accessibles dans la vie ordinaire des communautés. La synthèse française fait entendre trois aspirations : « *La première, concerne la diversification des liturgies au profit de célébrations de la Parole, de temps de prière qui accordent une place centrale à la méditation des Écritures. La seconde, moins fréquente, rappelle l’importance des pèlerinages et de la piété populaire. La troisième envisage une formation liturgique renouvelée, pour faire face à ce que beaucoup de synthèses pointent comme l’irrecevabilité du langage courant dans l’Église* » (CE France). Certaines régions posent la question de la réforme de la liturgie, même dans les Églises orientales où elle est profondément liée à l’identité de l’Église : « *Une réforme liturgique est à envisager dans notre Église pour relire à la lumière de l’Esprit-Saint l’action et la participation du peuple aujourd’hui à l’œuvre de Dieu* » (Église grecque-melkite).

96. De nombreuses Églises soulignent également l’importance de faire habituellement des liens entre la célébration proprement dite et les diverses formes de partage fraternel et de convivialité. « *La convivialité et la fraternité ont toujours fait partie de l’expérience [des réunions synodales]. Dans chaque rencontre, de la réunion initiale aux consultations ultérieures dans les paroisses et les structures pastorales, il y avait un salu-salo (partage de la nourriture). Beaucoup ont souligné l’influence positive des rencontres [synodales] sur la célébration des liturgies* » (CE Philippines).

97. La variété des traditions rituelles de la prière liturgiqueainsi que les formes symboliques avec lesquelles les différentes cultures s’expriment, sont considérées par tous comme une richesse. Un amour renouvelé pour la spiritualité, un engagement à soigner la beauté et le style synodal de la célébration soutiennent le rayonnement d’une Église missionnaire : « *Toutes les contributions reçues parlent des célébrations comme d’espaces qui peuvent offrir une inspiration et une aide pour vivre la foi dans la vie personnelle, familiale et professionnelle, dans le quartier et dans la communauté elle-même* » (CE Uruguay).

**4. Prochaines étapes**

98. Pour envisager l’avenir du processus synodal, il faut considérer deux horizons temporels très différents. Le premier est l’horizon à long terme, dans lequel la synodalité prend la forme d’un appel pérenne à la conversion personnelle et à la réforme de l’Église. Le second, clairement au service du premier, focalise notre attention sur les rendez-vous de l’étape continentale que nous vivons actuellement.

**4.1 Un chemin de conversion et de réforme**

99. Dans les synthèses, le Peuple de Dieu exprime le désir d’être moins une Église de maintenance et de préservation, et d’avantage une Église qui part en mission. Un lien émerge entre l’approfondissement de la communion par la participation et le renforcement de l’engagement dans la mission : la synodalité conduit au renouveau missionnaire. Comme le dit la synthèse d’Espagne : «*nous considérons que la communion doit nous conduire à un état permanent de mission : se rencontrer, s’écouter, dialoguer, réfléchir, discerner ensemble sont des actions qui ont des effets positifs en elles-mêmes, mais qui n’ont de sens que si elles nous poussent pas à aller au-delà de nous-mêmes et de nos communautés de référence pour remplir la mission qui nous est confiée en tant qu’Église*» (CE Espagne).

100. Le Peuple de Dieu a trouvé de la joie à marcher ensemble et désire continuer à le faire. La façon d’y parvenir comme une véritable communauté catholique mondiale reste encore à découvrir : «*Marcher en synode, en s’écoutant les uns les autres, en participant à la mission et en s’engageant dans le dialogue, a probablement une dimension de “déjà-là et de pas encore” bien présente, mais beaucoup reste à faire. Les laïcs sont capables, talentueux et désireux de contribuer de plus en plus, pour autant qu’on leur en donne l’occasion. D’autres enquêtes et études au niveau des paroisses peuvent ouvrir d’autres voies par lesquelles la contribution des laïcs pourrait être immense et aboutir à une Église plus vivante et florissante, ce qui est le but de la synodalité*» (CE Namibie). Nous sommes une Église en apprentissage, et pour ce faire, avons besoin d’un discernement continu qui nous aide à lire ensemble la Parole de Dieu et les signes des temps, de manière à avancer dans la direction que nous désigne l’Esprit.

101. En même temps, marcher ensemble en tant que peuple de Dieu exige que nous reconnaissions le besoin d’une conversion continuelle, individuelle et communautaire. Sur le plan institutionnel et pastoral, cette conversion se traduit par une réforme tout aussi continue de l’Église, de ses structures et de son style, dans le sillage de la volonté d’un « *aggiornamento* » permanent, précieux héritage du Concile Vatican II vers lequel nous sommes appelés à nous tourner à l’occasion de son 60e anniversaire.

102. Sur ce chemin de conversion et de réforme, nous sommes soutenus par les dons reçus au cours de la première année du processus synodal, à commencer par la contemplation de ce que Jésus nous montre dans les Évangiles. L’attention libre et gratuite à l’autre, qui est à la base de l’écoute, n’est pas une ressource limitée à garder jalousement, mais une source débordante qui ne s’épuise pas mais s’accroit d’autant plus qu’on y puise. L’écoute et le dialogue sont le moyen d’accéder aux dons que nous offre l’Esprit à travers la variété multiforme de l’unique Église : charismes, vocations, talents, compétences, langues et cultures, traditions spirituelles et théologiques, formes différentes de célébrer et de rendre grâce. Les synthèses n’appellent pas à l’uniformité, mais nous demandent d’apprendre à grandir dans une harmonie sincère qui aide les baptisés à accomplir leur mission dans le monde en créant les liens nécessaires pour marcher ensemble dans la joie.

103. Le message du parcours synodal est simple : nous apprenons à marcher ensemble et à nous asseoir ensemble pour rompre le même pain, afin que chacun puisse trouver sa place. Chacun est appelé à prendre part à ce voyage, personne n’est exclu. C’est à cela que nous nous sentons appelés pour pouvoir proclamer de façon crédible l’Évangile de Jésus à tous les peuples. C’est la route que nous cherchons à suivre pour l’étape continentale.

**4.2 Méthodologie de l’étape continentale**

104. Ce Document pour l’étape continentale (DEC) nous invite à faire un pas de plus dans ce cheminement spirituel « *Pour une Église synodale : communion, participation et mission* » et constitue son point de référence. «*Tout comme l’expérience des disciples d’Emmaüs n’était que le début de leur nouvelle mission, notre processus synodal n’est qu’un premier pas*»(CE Fédération de Russie). La dimension continentale nous offre une occasion de vivre la synodalité, que nous apprenons encore à appréhender et que nous sommes maintenant invités à pratiquer concrètement.

105. Le DEC, qui rassemble et restitue aux Églises locales ce que le Peuple de Dieu a dit à travers le monde au cours de la première année du Synode, vise à nous guider et à nous permettre d’approfondir notre discernement, en gardant à l’esprit la question fondamentale qui anime tout le processus : « *comment se réalise aujourd’hui, à différents niveaux (du niveau local au niveau universel) ce “marcher ensemble” qui permet à l’Église d’annoncer l’Évangile, conformément à la mission qui lui a été confiée ; et quels pas de plus l’Esprit nous invite-t-il à poser pour grandir comme Église synodale ?*» (DP n° 2).

106. Le DEC constitue donc l’instrument privilégié par lequel les Églises locales peuvent dialoguer entre elles et avec l’Église universelle au niveau continental. Pour poursuivre ce processus d’écoute, de dialogue et de discernement, la réflexion portera sur trois questions :

* Après avoir lu le DEC dans un climat de prière, quelles sont les **intuitions** qui résonnent le plus fortement avec l’expérience vécue et les réalités de l’Église sur votre continent ? Quelles expériences vous semblent nouvelles ou éclairantes ?
* Après avoir lu et prié avec le DEC, quelles tensions substantielles ou divergences émergent comme particulièrement importantes du point de vue de votre continent ? Et par conséquent, quels sont les **questions ou les problèmes** qui devraient être abordés et pris en considération aux prochaines étapes du processus ?
* Partant de ce qui ressort des deux questions précédentes, quels sont les **priorités, les thèmes récurrents et les appels à l’action** qui peuvent être partagés avec d’autres Églises locales à travers le monde et discutés lors de la première session de l’Assemblée synodale d’octobre 2023 ?

*Les étapes clés du processus*

107. Chaque Assemblée continentale est appelée à mettre en place un processus de discernement sur le DEC adapté à son contexte local et à rédiger un Document final pour en rendre compte. Les documents finaux des sept assemblées continentales serviront de base à la rédaction de l’*Instrumentum laboris*, qui sera finalisé d’ici juin 2023.

108. La grande majorité des Conférences épiscopales, consultées par le Secrétariat général du Synode, souhaitent que les représentants de l’ensemble du Peuple de Dieu soient impliqués dans l’étape continentale. Pour cette raison, il est demandé que toutes les Assemblées soient des Assemblées ecclésiales et pas seulement épiscopales, en veillant à ce que leur composition représente de manière adéquate la diversité du Peuple de Dieu : évêques, prêtres, diacres, hommes et femmes consacrés, laïcs et laïques. En ce qui concerne les participants aux Assemblées continentales, il est important de prêter une attention particulière à la présence adéquate des femmes et des jeunes (laïcs, hommes et femmes, consacrés en formation, séminaristes) ; de personnes vivant dans des conditions de pauvreté ou de marginalisation, et de celles qui sont en contact direct avec elles ; de délégués fraternels d’autres confessions chrétiennes ; de représentants d’autres religions et traditions de foi et de personnes sans affiliation religieuse. Les évêques sont également invités à se rencontrer à la fin des Assemblées continentales, afin de relire collégialement l’expérience synodale vécue à partir de leur ministère propre et charisme spécifique. Pour cela, les évêques sont invités à identifier les moyens appropriés pour mener à bien leur tâche de validation et d’approbation du Document final, en s’assurant qu’il soit bien le fruit d’un chemin authentiquement synodal, respectueux du processus qui a eu lieu et fidèle aux différentes voix exprimées par le Peuple de Dieu sur chaque continent.

109. Le processus menant de la publication du présent DEC à la rédaction de l’*Instrumentum laboris* sera marqué par les phases suivantes :

1. Le DEC sera envoyé à tous les évêques diocésains ; chacun d’eux, avec l’équipe synodale diocésaine qui a coordonné la première phase, organisera un processus ecclésial de discernement sur le DEC à partir des trois questions indiquées ci-dessus au n° 106. Chaque Église locale aura ainsi l’occasion d’écouter les voix des autres Églises, rassemblées dans le DEC, et d’y répondre sur la base de sa propre expérience.
2. Avec l’implication de son équipe synodale, chaque Conférence épiscopale a pour tâche de collecter et de synthétiser, sous la forme la plus appropriée à son propre contexte, les réflexions des différents diocèses sur les trois questions.
3. La réflexion et le discernement de chaque Conférence épiscopale seront ensuite partagés au sein de l’Assemblée continentale, selon les modalités identifiées par le groupe de travail continental.
4. Lors de la planification du déroulement de chaque Assemblée continentale spécifique, il peut être utile de réfléchir à la manière d’utiliser la méthode répandue et très appréciée de la conversation spirituelle (cf. *Vademecum*, annexe B, n° 8), qui peut faciliter l’implication de tous dans le discernement. Il convient d’insister notamment sur ses trois phases : la prise de parole de chaque participant, la résonance de l’écoute des autres et le discernement des fruits par le groupe.
5. Chaque Assemblée continentale rédigera son propre document final d’une vingtaine de pages, abordant les trois questions dans son contexte spécifique. Les documents finaux seront soumis par chaque groupe de travail continental au secrétariat du Synode avant le 31 mars 2023. Sur la base des documents finaux des Assemblées continentales, l’*Instrumentum laboris* sera rédigé d’ici juin 2023.